

DÉMOCRATIE

"Pour une démocratie réelle et permanente à Orléans. Chaque personne est importante. Toutes et tous concernés "



Nos 6 engagements phares

- 1.Tenir des États généraux et publier un tableau de bord de l'action municipale.
- 2.Créer une Assemblée citoyenne tirée au sort, dotée de moyens et de missions claires.
- 3.Refondre le budget participatif : co-construction, suivi public, moyens renforcés.
- 4.Ancrer la démocratie dans les quartiers : maisons de la démocratie, conseils indépendants, portail unique.
- 5.Garantir l'égalité et l'accès aux droits : lutte coordonnée contre les discriminations, accompagnement de proximité.
- 6.Rendre des comptes en continu : transparence, open data et observatoires citoyens pour évaluer et corriger.



L'ALLIANCE DES
COLLECTIFS CITOYENS

OSE *Orléans
Solidaire
Ecologique*



Diagnostic express – quelques constats

Des dispositifs méconnus et des consultations mal annoncées : une information qui n'embarque pas

La plupart des citoyen·nes ignorent les **dispositifs d'information** et de consultation existants. Qui a déjà lu la charte de la participation citoyenne, et qui en maîtrise vraiment les règles ? Qui sait comment demander une intervention, signaler un dysfonctionnement, ou faire enlever des déchets ? Qui connaît les démarches pour accéder à la déchetterie, engager une procédure de citoyenneté, ou inscrire ses enfants ? Quand des consultations ont lieu, elles sont **souvent annoncées tard, parfois aux seuls habitant·es concerné·es**.

Les usagers au sens large sont oubliés, alors qu'ils vivent eux aussi les effets des décisions. Et dans les réunions publiques, la salle est trop souvent organisée "face" aux élu·es et aux services. Ce dispositif installe un rapport d'autorité, peu propice à des échanges équilibrés.

Des dispositifs opaques et sans droit de suite : la participation s'essouffle

Orléans proximité, qui a remplacé les conseils consultatifs de quartier, fonctionne de manière obscure. Qui désigne ses membres, selon quelles règles, avec quelle légitimité, et quel calendrier de réunions ? Que valent les ateliers thématiques, où sont les comptes-rendus, et qui participe réellement aux commissions municipales ? Même question pour les assises de la transition, la vigie citoyenne, les balades urbaines, les permanences d'adjoints.



Quelles informations ont été remontées, et surtout quelles décisions et quelles actions concrètes en ont découlé ? Les habitant·es regrettent le manque de retours : sans "droit de suite", l'implication retombe. On entend alors : « ce sont toujours les mêmes », faute de volontarisme et de moyens pour inclure largement. Les taux de participation restent faibles, et la majorité silencieuse reste à distance. De même, peut-on se satisfaire des chiffres d'audience des Conseils Municipaux (entre 400 et 1200 vues sur Youtube) et Métropolitains (entre 300 et 1000 vues sur Youtube) en ligne ?

Sans évaluation, pas de confiance : mesurer, expliquer, rendre des comptes

Pour juger de la réussite ou des limites de ces dispositifs, encore faut-il les évaluer sérieusement. Combien de citoyen·nes impliqué·es, avec quelle sociologie, quel degré d'engagement, quels effets réels ? La mairie reste muette sur l'efficacité : sans évaluation critique, impossible d'améliorer et de rendre opérant. Or l'évaluation des politiques publiques est elle-même une clé d'une démocratie participative vivante. Malgré un foisonnement d'informations, les Orléanais·es ont peu de moyens de suivre l'avancée réelle des actions. D'où viennent certains chiffres mis en avant, et que disent-ils réellement sur les émissions, les mobilités, le plan vélo ? Où en sont les 500 actions annoncées, les résultats des assises, ou la vigie citoyenne arrêtée en 2024 ? Et, concrètement, quels progrès sur l'accessibilité, la rénovation thermique, la sécurité, le logement, l'adaptation aux extrêmes et le budget annuel ?

Consultations tardives et cadrées : une participation ressentie comme "déjà jouée"

Lorsqu'ils sont consultés, les citoyen·nes regrettent de ne pas avoir été sollicités en amont, avec l'impression que tout est déjà ficelé. Ils et elles se sentent aussi contraint·es par ce sur quoi ils doivent se prononcer, comme lors des assises de la transition qui fut davantage un exercice d'autosatisfaction qu'une manière d'imaginer un futur durable pour notre ville, des forums des quartiers, ou des questions au conseil municipal, très filtrées, qui laissent aux habitant·es la désagréable sensation d'une expression de besoin contrôlée par la mairie.

Un budget participatif “vitrine” : sans co-construction, peu inclusif et en perte de souffle

Le budget participatif tel qu'il est porté par la majorité municipale actuelle n'est qu'un ersatz à seul but d'affichage. Les projets sont construits individuellement par les citoyen·nes, sans phase préalable de co-construction, d'étude de faisabilité, d'échanges avec les services ou les expert·es. Ensuite, les services n'ont qu'un mois pour les évaluer, sans aucun échange ou demande de précision aux proposant·es.

A l'issue de l'instruction, les projets sont soit soumis au vote des citoyen·nes, soit recalés avec un argumentaire que les proposant·es ne peuvent discuter. Le vote des citoyen·nes sur les projets retenus par les services est très dépendant du réseau d'influence des proposant·es, et réalisé en ligne, ce qui exclue une partie de la population. Les projets finalement retenus sont mis en œuvre par la seule collectivité, sans réelles interactions avec les proposant·es qui peuvent se sentir dépossédé·es.

Les budgets participatifs successifs depuis celui de 2017 ont d'abord connu un relatif succès (156 contributions, 1570 votes, 599 participants, 5 projets retenus), avant de s'essouffler sur l'édition 2023-2024 (41 contributions, 891 votes, 428 participants, 10 projets retenus). Sans doute parce que le taux de réussite des projets est faible. Il fut de 3, puis 15, 7, 13 et 24 % sur les différentes éditions. Le taux élevé de succès à l'édition 2023-2024 étant lié à une très faible participation (41 projets soumis).

Discriminations du quotidien : un pacte républicain fragilisé et une cohésion sociale menacée

À Orléans comme dans de nombreuses villes françaises, les discriminations restent une réalité quotidienne pour trop d'habitants. Elles touchent l'accès à l'emploi, au logement, aux services publics, à la santé, aux loisirs, aux responsabilités citoyennes et bien d'autres. Ces discriminations peuvent être liées à l'origine réelle ou supposée, à la religion, au handicap, au statut social, au lieu d'habitation, le sexe, le genre et les personnes LGBT....

Malgré l'existence de lois protectrices, les victimes se sentent souvent isolées, mal informées ou découragées face à la complexité des démarches. Les politiques publiques locales manquent encore de formation, de coordination, de visibilité et de moyens pour agir efficacement. Résultat : un sentiment d'injustice, de défiance envers les institutions et une perte de cohésion sociale. Une ville qui laisse s'installer les discriminations affaiblit son pacte républicain et se prive de talents, d'énergies et de créativité.

Accès aux droits entravé : non-recours massif, fracture numérique et inégalités d'accès aux services publics

Trop de nos concitoyen·nes sont limité·es dans leur accès au droit. Les chiffres du non-recours sont alarmants. 50 % de non-recours au minimum vieillesse, 34 % pour le RSA, 30 % pour l'assurance chômage. Systématiquement, ce sont les plus précaires et les plus faibles qui sont touchés. 300 000 personnes sont actuellement sans logement en France. C'est inacceptable.

A ce constat s'ajoute celui de la fracture numérique qui éloigne beaucoup de nos concitoyen·nes, dont les plus nécessiteux, des procédures administratives de plus en plus complexes. Par ailleurs, tous nos concitoyen·nes doivent non seulement disposer d'un accès égal à l'ensemble des services publics, mais également le droit d'évoluer de façon autonome et non-empêchée dans l'espace public, avec garantie d'accessibilité (se référer à la partie « Solidarité-Santé » du programme).

Un tissu associatif indispensable, fragilisé par la crise du bénévolat et le manque de transparence



Le tissu associatif orléanais est dense et rend chaque jour de nombreux services aux habitant·es, grâce à l'engagement des bénévoles. Il joue souvent un rôle essentiel, parfois en compensant des manques des pouvoirs publics, notamment auprès des plus fragiles, dans la santé, le sport, la culture ou la solidarité.

Pourtant, le monde associatif traverse une crise : la baisse des budgets pèse, mais la difficulté majeure est désormais de recruter et fidéliser des bénévoles.

Les associations décrivent une charge administrative croissante, des démarches complexes pour obtenir des financements, faire vivre leurs activités, accéder à des locaux ou réserver des créneaux. Elles regrettent aussi un manque de transparence dans l'attribution des subventions, parfois perçu comme du clientélisme, ce qui abîme la confiance envers la collectivité.



Constat du ressenti des citoyens

"Je ne vote plus", "C'est toujours pareil : des promesses en période électorale, puis plus rien", "A quoi bon?", "Tous pourris"... Ces discours désabusés, qui fleurissent dans tous les cercles, alimentent la défiance de certain·es en la démocratie. Dans ce contexte, il est plus que jamais nécessaire de revitaliser la démocratie à travers ceux qui l'exerceront à l'âge adulte : nos enfants. De quoi s'agit-il ? De motiver à l'engagement, à l'implication dans la vie citoyenne, de créer des vocations pour que les plus jeunes reproduisent des schémas vertueux d'une démocratie réelle et permanente.

Notre système français est caractérisé par une démocratie représentative. Les citoyen·nes déléguent les décisions à leurs élus. Le rapport de confiance entre citoyen·nes et élus s'étiole progressivement en laissant un boulevard aux populismes et fascismes. À Orléans, les habitant·es nous rapportent des rapports parfois conflictuels avec les élus et les services. Des postures trop verticales, descendantes voire condescendantes lors de réunions et de débats qui brisent les équilibres et alimentent la défiance ou le découragement. Ces pratiques sont également rapportées lors d'échanges entre élus, ou au sein de la collectivité car des agents nous indiquent parfois perdre le sens de leur travail en raison d'injonctions contradictoires, de déséquilibres missions/moyens.

Le recours aux techniques d'intelligence collective pour la gestion des réunions publiques et la relation avec les citoyens est rare, voire externalisé, alors que de nombreux agents de la collectivité y sont formés. Plus largement, l'écosystème local d'innovation par les services est riche et doit davantage inspirer et soutenir la relation à l'usager. Le dispositif "Maison de Projet" constitue une réelle avancée mais n'est, pour le moment, déployé que dans les quartiers qui s'inscrivent dans le programme national de renouvellement urbain.

En dépit d'une multitude de dispositifs mis en place en 25 ans par la municipalité sortante, le bilan démocratique d'Orléans et de la métropole est largement négatif. En particulier, nous notons un manque criant d'efforts pour assurer une représentativité pleine des citoyens dans l'ensemble des dispositifs. Malgré l'effort louable d'avoir mis en place une plateforme « participons », les outils de démocratie participative semblent encore trop peu coordonnés, dispersés, sans vision globale, sans visibilité pour l'ensemble des orléanais, sans réelle lisibilité.

Axe 1 - Outils pour faire revivre la démocratie : refonder la décision publique avec les habitant·es

Notre objectif : ouvrir le mandat par un grand temps démocratique, puis installer une participation citoyenne continue, utile et suivie. Avec des États généraux pour définir des priorités partagées et un tableau de bord public, une Assemblée citoyenne pour renforcer la transparence et le pouvoir d'agir, et un budget participatif réellement repensé, nous voulons faire de la démocratie locale un levier concret d'efficacité, de confiance et de justice pour toutes et tous.

→ Ce que nous mettrons en place

● L'organisation des États généraux de l'action municipale

Nous souhaitons la tenue des États généraux de l'action municipale qui se tiendront entre mai et juin 2026. Cela afin d'identifier les besoins et attentes des citoyens, de définir les orientations stratégiques à développer pendant le mandat (axes prioritaires), les idées d'actions à court, moyen et long terme. Cet événement dessinera le tableau de bord de l'action municipale.

L'ensemble des acteurs de la vie de la cité seront conviés : représentants syndicaux, professionnels, agents/services, parents, experts, acteurs et citoyens avec les nouveaux élu·es (majorité et opposition). Tous les domaines de la vie municipale (éducation, associations, culture, mobilité, sport, urbanisme, sécurité, logement...) seront concernés.

Les débats seront organisés sous forme d'ateliers, de remue-ménages, en utilisant les outils d'intelligence collective. Chaque parole sera égale. Nous veillerons à ce que les participants soient représentatifs de la diversité des orléanais·es et que l'exercice mobilise une grande part de la population.

A l'issue des états généraux, un tableau de bord sera créé, mis à jour régulièrement, pour assurer le suivi des propositions.

● La création d'une assemblée citoyenne

Une assemblée citoyenne d'environ 200 Orléanais·es sera créée. Accompagnée par des experts et déclinée localement en conseils de quartiers. Elle vise à redonner du pouvoir d'agir aux habitant·es et à revitaliser la participation citoyenne et la démocratie locale.



Cette assemblée devra développer la culture du débat et retisser le lien de confiance entre citoyen·nes et élu·es en assurant une plus grande transparence des décisions municipales.

Elle participera également au lâcher-prise du conseil municipal sur des sujets précis.

Fonctionnement et constitution de l'assemblée :

Les membres seront **tirés au sort par adresses** sur la base du cadastre, affiné par logement (si habitants multiples) au moyen d'un porte-à-porte qui permettra, par ailleurs, de convaincre les plus réticents. Un accompagnement sera proposé pour libérer du temps et des moyens aux membres (garderie, compensation de salaire...). Pour garantir le droit à la citoyenneté, la participation sera ouverte aux habitant·es de plus de 16 ans, y compris étrangers.

Missions de l'assemblée

L'assemblée citoyenne procédera à l'expertise citoyenne du budget de la ville. Elle pilotera :

- Le **budget participatif** (proposition suivante),
- Les **observatoires internes thématiques**
- Les **exercices démocratiques** :
 - **Votations d'initiatives citoyennes** : une votation sera organisée à partir de 3000 signatures d'habitant·es sur le sujet choisi par les habitant·es à l'origine de l'interpellation,
 - **Saisine du conseil municipal (ou métropolitain) pour l'obliger à délibérer sur un sujet dans un délai de 3 mois si 1500 signatures**,
 - Les modalités de recueil des signatures et de vérification de leur validité, la fréquence des saisines, les délais et conditions d'information au public seront définies par l'assemblée citoyenne.
- Sur la base d'une désignation interne, une partie de ses membres participera au travail des commissions municipales, en particulier la commission d'éthique.

Le budget annuel alloué à l'assemblée citoyenne sera de 200 000 €. Un budget équivalent à celui de Poitiers. Un budget raisonnable et nécessaire pour la bonne tenue des travaux de celle-ci.

Développer un budget vraiment participatif

Nous voulons faire émerger de nouveaux projets d'intérêt général en associant, à chaque étape, de l'idée à la réalisation, le plus grand nombre d'acteurs : habitant·es, associations, collectifs, services municipaux.

Pour y parvenir, nous repenserons en profondeur le budget participatif afin qu'il devienne un véritable outil de co-construction, transparent et suivi dans la durée. C'est un choix simple : faire confiance à l'intelligence collective, à condition de lui donner un cadre clair, des moyens concrets et des règles du jeu compréhensibles pour toutes et tous.



Nous déléguerons le pilotage du budget participatif à l'Assemblée citoyenne

Avec l'appui des services, elle organisera la construction des projets avec les citoyen·nes et les associations, définira l'appel à projets et des critères de réussite compréhensibles, puis conduira la sélection. Elle assurera aussi le suivi de bout en bout. Chaque année, l'Assemblée citoyenne rendra compte au Conseil municipal de l'utilisation du budget et de l'efficacité des projets financés.

→ Nous transformerons le budget participatif en véritables “usines à projets”.

Les appels à projets seront préparés en amont avec les habitant·es et les associations pour faire émerger des initiatives communes et éviter les “défis d’initiés”. Des séances de remue-méninges seront organisées avant l’ouverture officielle, avec des déclinaisons dans les quartiers via les conseils de quartier. Les propositions locales seront ensuite mises en réseau pour favoriser des projets plus cohérents et plus structurants.

→ Nous irons chercher celles et ceux qui participent le moins.

Les habitant·es les plus éloigné·es des processus démocratiques seront une cible prioritaire, avec des formats accessibles et un accompagnement concret. Les services, via des relais dédiés, viendront soutenir les citoyen·nes et les associations pour passer d’une idée à un projet réalisable : cadrage, faisabilité, estimation, étapes. L’objectif est simple : réduire les barrières, sans renoncer à l’exigence.

→ Nous garantirons une mise en œuvre et un suivi transparent, sur le temps long

Selon la nature du projet, l’Assemblée citoyenne ou la Ville pourra confier la réalisation à des collectifs citoyens ou à des associations, avec un cadre clair. Le suivi sera assuré par l’Assemblée citoyenne, appuyée par les services, grâce à un tableau de bord public (planning, jalons, écarts, décisions). Et ce suivi continuera après la livraison, pour mesurer l’impact réel et juger l’efficacité du budget engagé.

→ Un budget participatif à la hauteur des projets des habitant·es

Aujourd’hui, le budget participatif d’Orléans est doté d’une enveloppe de 600 k€ pour deux ans (2023-2024). Nous le doterons de moyens réellement ambitieux, à la hauteur des projets portés par les habitant·es, pour garantir leur faisabilité et leur réalisation effective.

Concrètement, nous organiserons une campagne bi-annuelle, structurée et accompagnée, avec une enveloppe portée à 1,2 M€ par campagne de budget participatif, afin de financer davantage de projets et de sécuriser leur mise en œuvre dans la durée.



Illustration : conférence OSE du 02/11/2025 sur les pratiques de budget participatif et la gestion des grands projets avec Anthony Poulin, adjoint au finances Écologiste de Besançon

→ Pourquoi c'est utile (et gagnant) ?

Les États généraux de l’action municipale permettent de repartir des besoins réels et de construire un cap partagé dès le début du mandat. En réunissant l’ensemble des acteur·rices et une diversité d’Orléanais·es dans des ateliers d’intelligence collective, nous faisons émerger des priorités claires, des actions concrètes et un calendrier. Et surtout, nous transformons ces échanges en engagements suivis : un tableau de bord public, mis à jour régulièrement, qui rend l’action municipale lisible et vérifiable.

L’Assemblée citoyenne redonne du pouvoir d’agir, renforce la transparence et retisse la confiance entre habitant·es et élue·s. Parce qu’elle est tirée au sort, ouverte dès 16 ans et accessible aux personnes étrangères, elle élargit réellement la participation et corrige les biais habituels. En travaillant avec les services et des expert·es, elle apporte une expertise citoyenne utile, aide à arbitrer sur des sujets précis, et installe une culture du débat respectueux, où la décision publique se construit avec et non contre.

Un budget participatif vraiment repensé rend la démocratie immédiatement concrète : des projets utiles, conçus ensemble, réalisés et suivis dans la durée. En transformant l'exercice en “usines à projets”, on passe d'une logique de concours à une logique de coopération, avec un accompagnement pour celles et ceux qui participent le moins. Et grâce à un pilotage citoyen et à un suivi public de bout en bout, chaque euro engagé devient traçable, chaque projet devient évalué, et la participation redevient une expérience positive et efficace.



Axe 2 - Démocratie au quotidien : quartiers, associations, jeunesse

Notre objectif : Faire vivre une démocratie au quotidien, proche et accessible, dans chaque quartier. Appuyer celles et ceux qui font la ville — associations, habitant·es, jeunes — pour qu'ils puissent participer facilement, proposer, agir et suivre les décisions. Et donner à la participation des règles claires, des lieux identifiés et des moyens concrets, pour retisser la confiance et renforcer la cohésion.



Ce que nous mettrons en place



Des maisons de la démocratie dans chaque quartier

Nous transformerons les mairies de proximité en maisons de la démocratie, ouvertes et utiles au quotidien. Chacun·e pourra accéder librement aux documents administratifs, comprendre les procédures en cours, et participer à des agoras sur les sujets du moment. Elles accueilleront aussi des réunions publiques mensuelles, organisées en ateliers avec des méthodes d'intelligence collective pour que chaque parole compte.

Ces maisons seront des lieux de rassemblement et d'échanges pour les associations, et avec les conseils de quartier, elles animeront des ateliers “hors les murs” (marchés, événements, espaces publics). Chaque maison sera pilotée par l'élue·e de quartier, avec une obligation de présence sur le terrain, et intégrera un service de proximité dédié à l'accès aux droits.



Des conseils de quartier indépendants, reliés à l'Assemblée citoyenne

Nous remplacerons Orléans proximité par des conseils de quartier indépendants, ancrés dans la démocratie réelle et non dans la simple consultation. Ils seront composés d'habitant·es issu·es de l'Assemblée citoyenne, dont ils constitueront la déclinaison de proximité, garantissant diversité et représentativité grâce au tirage au sort. En lien constant avec les référent·es démocratie / accès aux droits des services, ils feront remonter les besoins, suivront les projets et contribueront à résoudre les blocages du quotidien. Ils appuieront aussi l'Assemblée citoyenne dans l'organisation du budget participatif, pour que les projets émergent des quartiers et soient construits avec celles et ceux qui y vivent.



Un portail unique de la participation, relayé sur le terrain

Nous organiserons mieux les outils de démocratie locale en créant un portail web unique qui regroupe clairement l'ensemble des dispositifs : informations, démarches, consultations, rendez-vous et modalités de participation. L'objectif est simple : arrêter l'empilement illisible et permettre à chacun·e de savoir où aller, quand et comment contribuer. Et parce que la fracture numérique ne doit pas exclure, tout ce qui existe en ligne sera relayé et expliqué dans les maisons de la démocratie, avec un accompagnement de proximité pour permettre une participation réellement ouverte à toutes et tous.

● Simplifier, soutenir et renforcer la vie associative

→ Moins de bureaucratie, plus d'action

Nous simplifierons concrètement le quotidien des associations **en réduisant la bureaucratie et en apportant un appui direct sur les démarches administratives et juridiques**. L'objectif est de faire gagner du temps aux bénévoles et aux équipes, pour qu'elles puissent se concentrer sur leurs actions plutôt que sur des formalités.

→ Mutualiser quand c'est utile et possible

Nous encouragerons **la mutualisation quand elle est utile et souhaitée : postes administratifs partagés, outils communs et moyens regroupés pour les tâches de gestion** (budget, ressources humaines, obligations légales, communication, relations bancaires et avec les financeurs). La Ville jouera **un rôle de facilitateur**, pour rendre ces coopérations simples, sécurisées et adaptées à la réalité de chaque structure.

→ Un appui renforcé aux financements



Nous renforcerons l'appui à la recherche de financements, en **donnant de la visibilité et des méthodes**. Cela passera par une aide pour identifier les bons guichets, connaître les calendriers, accéder aux formulaires, et être accompagné·e dans la rédaction et la structuration des dossiers. **L'enjeu est de réduire les inégalités entre associations selon leur taille ou leur capacité administrative.**

→ Former et mobiliser les bénévoles

Nous développerons **le bénévolat et la formation**, parce qu'une association solide, c'est aussi des bénévoles outillé·es. Nous **diffuserons mieux les formations au fonctionnement associatif, proposerons des parcours de professionnalisation selon les besoins**, et mènerons des campagnes de mobilisation pour élargir et renouveler l'engagement.

→ Faire travailler les associations ensemble

Nous encouragerons **enfin la collaboration entre associations, en organisant des temps de travail collectifs** : ateliers, remue-ménages, mise en réseau. Objectif : identifier des objectifs partagés, des complémentarités, une meilleure répartition des tâches, et faire émerger des projets co-construits plutôt que des actions isolées.

→ Des lieux fédérateurs dans les quartiers

Nous créerons **des lieux fédérateurs dans les quartiers** : nouvelles salles, tiers-lieux, agoras, cafés associatifs, et espaces de rencontre dans les Maisons de la Démocratie. **Nous proposerons aussi des présences récurrentes sur les marchés, faciliterons l'accès aux écoles pour les associations de quartier, et soutiendrons des projets d'accueil périscolaire associatif lorsque les parents souhaitent s'organiser.**

→ Accès simplifié aux salles et aux équipements

Nous **faciliterons l'accès aux salles, matériels et équipements, et nous rendrons les subventions plus transparentes grâce à une grille claire et une revue régulière**. Un budget spécifique sera réservé aux associations qui renforcent l'accès aux droits, luttent contre la précarité et les discriminations, portent des initiatives culturelles, développent le sport pour toutes et tous et le sport-santé, agissent pour la santé, la solidarité et l'environnement, et font vivre la proximité dans les quartiers.

→ Former à la démocratie dès le primaire

Nous développerons l'exercice démocratique dès l'école primaire, sur le temps périscolaire, avec des ateliers concrets et ludiques. **En lien avec l'éducation populaire et le mouvement associatif, ces ateliers permettront d'apprendre à débattre, décider et coopérer.** Ils seront aussi l'occasion d'**explorer la ville et ses acteur·rices**, à travers des découvertes de lieux emblématiques (culture, nature, équipements publics), pour ancrer la citoyenneté dans le réel.

→ Des subventions transparentes et un engagement réciproque

Enfin, nous rendrons les subventions plus transparentes et plus cohérentes avec une grille publique, une revue régulière et des conventions pluriannuelles quand c'est pertinent. Une part dédiée du budget sera fléchée vers les associations qui renforcent l'accès aux droits, luttent contre la précarité et les discriminations, développent la culture, le sport pour toutes et tous et le sport-santé, et agissent pour la solidarité et l'écologie, au plus près des quartiers.



En contrepartie, nous installerons un principe simple d'engagement réciproque : la Ville s'engage sur des règles stables, des délais et un accompagnement ; les associations s'engagent sur des objectifs clairs, une utilisation transparente des fonds publics et un bilan accessible, pour garantir l'efficacité et la confiance.

→ Un Conseil municipal des jeunes plus représentatif et plus actif

Nous renforcerons le Conseil municipal des jeunes en garantissant une meilleure représentativité. Nous conserverons une part de volontaires, complétée par une part tirée au sort, afin d'ouvrir la participation à des jeunes qui ne se sentent pas toujours légitimes.

Nous poursuivrons et amplifierons les visites et voyages d'étude des lieux de la démocratie, et nous associerons le Conseil des jeunes aux travaux de l'Assemblée citoyenne, notamment sur le suivi de l'action municipale et les "usines à projets" du budget participatif.

→ Faire vivre la démocratie au quotidien, par des rendez-vous réguliers

Au-delà des publics jeunes, nous organiserons des occasions multiples de participation tout au long du mandat : débats, ateliers, consultations et concertations sur les projets et décisions qui touchent le quotidien. Avec l'appui de l'Assemblée citoyenne, nous travaillerons des formats efficaces de mobilisation, adaptés aux différents publics et aux quartiers. Et nous aiderons à comprendre "qui décide quoi", pour montrer l'impact des décisions prises à chaque niveau (municipal, métropolitain, départemental, régional, national, européen).

→ Accueillir les Rencontres Nationales de l'Éducation Populaire

Nous candidaterons pour accueillir à Orléans les Rencontres Nationales de l'Éducation Populaire. Ce rendez-vous donnera de la visibilité aux acteur·rices locaux, favorisera les échanges de pratiques, et renforcera la place de l'éducation populaire dans la vie de la cité.



Pourquoi c'est utile et gagnant

La participation devient **plus simple, plus proche et plus efficace** grâce à des maisons de la démocratie pour informer, débattre et agir dans chaque quartier, des conseils de quartier indépendants pour faire remonter les besoins du terrain et suivre les projets en lien avec l'Assemblée citoyenne, et un portail unique pour **rendre les dispositifs lisibles et accessibles**.

En combinant **un lieu identifié, une instance représentative et des outils clairs, on sort d'une démocratie "pour initié·es"** : la parole circule mieux, les décisions sont mieux comprises, et les engagements sont réellement suivis. C'est gagnant pour toutes et tous : plus de confiance, moins de frustration, et des politiques municipales mieux ajustées au quotidien des habitant·es.

Simplifier, soutenir et renforcer la vie associative, c'est investir directement dans ce qui fait tenir la ville au quotidien : le lien social, la solidarité, la culture, le sport et l'engagement de proximité. **En réduisant la bureaucratie, en facilitant la mutualisation et l'accès aux financements, on libère du temps et de l'énergie pour l'action, surtout pour les petites structures.**

En donnant **de la visibilité avec des conventions pluriannuelles et des règles de subventions transparentes, on stabilise les projets utiles et on renforce la confiance**. Et en développant la formation, le bénévolat, les coopérations et des lieux partagés dans les quartiers, on démultiplie l'impact des associations et on renforce la cohésion entre habitant·es.



Axe 3 : Garantir l'égalité et l'accès aux droits

Notre objectif : ouvrir le mandat par un grand temps démocratique, puis installer une participation citoyenne continue, utile et suivie. Nous voulons faire de la démocratie locale un levier concret d'efficacité, de confiance et de justice pour toutes et tous.



Un·e adjoint·e dédié·e, avec un plan d'action municipal

Nous créerons **un poste d'adjoint·e dédié à la lutte contre les discriminations de toute sorte, basée sur la religion, l'ethnie et/ou l'origine réelle ou supposée, basée sur l'âge, envers les LGBTQ+ ...**, pour donner à cette politique un pilotage clair, des moyens et une exigence de résultats. Sa mission sera transversale : **coordonner l'ensemble des services municipaux et intégrer l'égalité et la non-discrimination dans toutes les décisions publiques, du recrutement aux marchés publics, de l'école aux équipements municipaux.**



Un pilotage municipal clair et un plan local de lutte contre les discriminations

Sous l'impulsion de l'adjoint·e, nous mettrons en place une politique municipale coordonnée, fondée sur un plan local de lutte contre les discriminations. Ce plan fixera des priorités, des actions et un calendrier, en lien avec les institutions compétentes et les associations spécialisées.

Il intégrera aussi **des engagements concrets dans les recrutements municipaux et les marchés publics**, pour que l'égalité soit une pratique, pas un principe abstrait. Enfin, nous promouvrons la diversité et l'égalité professionnelle dans tous les domaines d'intervention de la Ville.

● Mesurer, évaluer, corriger : un observatoire local des inégalités

Nous installerons **un diagnostic régulier des situations à Orléans, avec des objectifs mesurables et une évaluation annuelle**, au sein d'un observatoire local des inégalités. La Ville devra aussi être exemplaire dans ses pratiques : transparence, prévention, amélioration continue, avec la possibilité d'une démarche de labellisation (type AFNOR diversité) pour objectiver les progrès. **Les travaux d'observation seront confiés à l'Assemblée citoyenne, en coordination avec l'adjoint-e, afin de garantir un regard indépendant et utile.**

● Mieux protéger et accompagner au quotidien

Nous renforcerons le soutien aux personnes victimes de discriminations en développant des points d'accueil et d'orientation, clairement identifiés et accessibles. La Ville soutiendra aussi les collectifs citoyens et les associations qui agissent au plus près du terrain, parce que ce sont souvent eux qui repèrent les situations, accompagnent et aident à faire valoir les droits. L'objectif est simple : **que personne ne reste seul-e face à une discrimination.**

● Informer, former et prévenir partout dans la ville



Nous améliorerons **l'information des habitant-es sur leurs droits et leurs recours**, avec des supports clairs et des relais de proximité.

Nous renforcerons **la formation des agent·es municipaux et des élus·es** pour mieux prévenir, mieux accueillir et mieux traiter les situations.

Enfin, nous intensifierons **la prévention et la sensibilisation dans les écoles, les quartiers et les équipements municipaux**, appuyées par des campagnes locales, pour faire reculer durablement les discriminations.

● Une coordination municipale forte de l'accès aux droits

La municipalité, avec le CCAS, **jouera pleinement son rôle de coordination des structures qui interviennent sur l'accès aux droits** : précarité, handicap, droit des personnes étrangères, emploi et insertion.

Nous travaillerons avec l'ensemble des institutions et partenaires concernés (Défenseur des droits, services de l'Etat, France Travail, OFII, Maison de Justice et du Droit, Conseil départemental d'accès au droit, hébergement d'urgence, ASE, associations...).

L'objectif est de rendre les parcours plus lisibles, d'éviter les renvois d'un guichet à l'autre et d'améliorer concrètement l'accès aux droits sur le terrain.

● Des services municipaux plus transverses, avec des référent·es identifiés

Nous inciterons les services à travailler davantage en transversalité et dans les délais légaux sur les situations liées à l'accès aux droits. Pour cela, nous mettrons en place un dispositif structuré : un pilotage transverse (à la Direction de la Vie Citoyenne et Associative), des référent·es démocratie / accès aux droits dans chaque service — y compris dans les maisons de la démocratie — et des équipes-projet inter-services sur des enjeux prioritaires.

Ces outils auront un objectif simple : clarifier les procédures pour les citoyen·nes et pour les associations, et accélérer le traitement des situations.

● Soutenir les associations au-delà des subventions

Nous soutiendrons les associations qui agissent pour l'accès aux droits non seulement par des financements, mais aussi par un appui concret au quotidien : soutien administratif, juridique et mise en réseau avec les bons interlocuteurs·rices. Les associations sont souvent la première porte d'entrée pour les publics les plus fragiles : leur donner des moyens et des relais, c'est réduire immédiatement le non-recours et éviter les ruptures de droits.

● Une politique handicap cohérente à l'échelle métropolitaine

Nous affecterons un·e chargé·e de mission transverse à la commission métropolitaine d'accessibilité universelle afin de garantir une politique handicap cohérente et à la hauteur des enjeux.

Ce rôle permettra une concertation large avec toutes les parties prenantes, en amont des grands projets structurants, pour éviter les oubli et intégrer l'accessibilité dès la conception, et non une fois les décisions prises.

● Informer et accompagner, en particulier sur les démarches numériques

Nous renforcerons l'information des habitant·es sur des procédures souvent complexes et changeantes, afin que chacun·e comprenne ses droits et ses recours.

Dans les maisons de la démocratie, nous consacrerons des ressources à l'accompagnement des démarches numériques, en partenariat avec les dispositifs existants (France Services, etc.). L'objectif est de rendre l'accès aux droits réellement accessible, y compris pour les personnes éloignées du numérique.

● Évaluer en continu l'accès aux droits et la qualité du service public



L'évaluation de l'accès aux droits sera intégrée à l'observatoire local des inégalités (piloté par l'Assemblée citoyenne), avec l'appui d'expert·es, des services de l'État et des associations. Nous évaluerons aussi la qualité du service public et sa capacité à s'adapter, de manière continue ou par campagnes, sur le modèle d'initiatives de simplification menées dans d'autres grandes villes. Mesurer, corriger et améliorer fera partie du fonctionnement normal : c'est la condition d'un service public plus juste et plus efficace.



Pourquoi c'est utile et gagnant

Une ville plus juste est une ville plus apaisée : **prévenir et combattre les discriminations réduit les tensions, le sentiment d'abandon et les ruptures de confiance.** En luttant contre les inégalités de traitement, on favorise la participation citoyenne, parce que chacune et chacun peut se sentir légitime, respecté·e et réellement représenté·e : **c'est l'égalité vécue, pas seulement proclamée.** C'est aussi un levier de développement local : **une ville inclusive attire des entreprises, des initiatives et des talents.** Enfin, c'est une mesure claire et lisible, qui envoie un signal fort : **OSE agit concrètement, et répond à une attente réelle de nombreux·ses Orléanais·es.**

Faciliter l'accès aux droits, c'est **réduire le non-recours et éviter que des personnes renoncent par découragement, complexité ou fracture numérique.** En coordonnant mieux les acteurs, en rendant les parcours plus lisibles et en faisant travailler les services en transversalité, **on limite les renvois d'un guichet à l'autre et on accélère le traitement des situations, dans le respect des délais.** En soutenant les associations et en garantissant une politique handicap cohérente, **on protège mieux les plus fragiles et on évite des ruptures de droits qui coûtent cher humainement et socialement.** Enfin, en évaluant en continu la qualité du service public, **on améliore vraiment** : on mesure, on corrige, et on construit un service plus juste, plus simple et plus efficace pour toutes et tous.



Axe 4 — Transparence, confiance et évaluation de l'action municipale

Notre objectif : retisser une relation de confiance entre élu·es, services municipaux et habitant·es, en rendant l'action publique plus lisible, plus transparente et mieux partagée. Nous voulons une démocratie plus adulte, où l'on rend des comptes, où l'on corrige ce qui ne fonctionne pas, et où les citoyen·nes peuvent réellement comprendre et évaluer l'action municipale.



Si vous nous élisez, nous mettrons en place



Un débat municipal apaisé, avec des droits garantis pour les minorités

Nous construirons **des conditions de débat respectueuses, au quotidien, en encourageant des pratiques de communication non-violente et bienveillante.** Dès le début du mandat, une "séquence démocratique" réunira majorité, minorités et services pour partager une culture commune et définir des règles de fonctionnement.

Nous garantirons les droits de la minorité et l'associerons davantage à la co-construction, notamment en redonnant aux commissions municipales un rôle de travail réel. Nous adapterons aussi l'organisation des séances (dates, horaires) pour maximiser la présence des élu·es.

Nous garantirons les droits de la minorité et l'associerons davantage à la co-construction, notamment en redonnant aux commissions municipales un rôle de travail réel. Nous adapterons aussi l'**organisation des séances** (dates, horaires) pour maximiser la présence des élu·es.



● **Une information municipale plus claire, transparente et accessible**

Nous rendrons le fonctionnement de la Ville plus compréhensible et l'information plus facile d'accès : organigramme lisible, documents disponibles, décisions mieux expliquées.

Nous maintiendrons la diffusion en direct du Conseil municipal et la rendrons plus visible, tout en diffusant plus largement les ordres du jour des conseils municipaux et métropolitains.

Nous renforcerons la transparence des comptes publics, accélérerons l'open data, et favoriserons des usages citoyens des données (hackathons), tout en privilégiant des outils numériques libres.

● **Des citoyen·nes davantage associé·es aux décisions**

Nous ouvrirons certaines commissions municipales à des membres de l'Assemblée citoyenne.

Nous faciliterons aussi la saisine du Conseil municipal, et organiserons des réunions-débats en amont des délibérations, dans l'esprit des enquêtes publiques, pour co-définir les projets avec les services et les habitant·es.

Enfin, nous formerons l'ensemble des élu·es aux méthodes d'intelligence collective, pour faire évoluer les postures et rendre les échanges plus constructifs.

● **Des services outillés pour une démocratie permanente et évaluée**

Nous rationaliserons les dispositifs de proximité et de participation pour gagner en cohérence et en suivi.

Nous mettrons en place des outils de pilotage durables de l'action municipale, pensés pour tenir dans le temps au-delà d'un mandat.

Nous renforcerons les moyens du service participation citoyenne, avec une équipe stabilisée et compétente, y compris à l'échelle métropolitaine. Et nous créerons **un observatoire de la démocratie locale** — intégrant la qualité des services publics — porté par l'Assemblée citoyenne, pour évaluer en continu et améliorer concrètement.

Des observatoires citoyens pour suivre l'action municipale avec indicateurs co-construits et des résultats publics

Nous créerons **des observatoires thématiques pilotés par l'Assemblée citoyenne pour suivre les grands projets municipaux et évaluer**, dans la durée, les politiques publiques relevant des compétences de la Ville. Selon les besoins, ces observatoires fonctionneront sur deux formats : temporaires pour accompagner un projet précis, et pérennes pour mesurer l'efficacité d'une politique sur plusieurs années.

Chaque observatoire s'appuiera sur **des indicateurs co-construits entre élus·es, services, expert·es et citoyen·nes**. Il combinerà des données objectives (mesures, chiffres tiers, capteurs) et des retours de terrain (enquêtes, sondages, réunions publiques), en s'appuyant si besoin sur des références externes (CEREMA, Lig'Air, Observatoire des inégalités...). Les résultats seront publiés régulièrement, **afin que chacun·e puisse juger de l'évolution, demander des ajustements et corriger ce qui ne fonctionne pas**.

Nous lancerons progressivement plusieurs observatoires, par exemple : un observatoire local des inégalités (handicap, exclusion, non-recours, discriminations), un observatoire de la démocratie locale (qualité du service rendu, accès au "droit à la ville"), un observatoire de l'environnement (biodiversité, pollution, eau, émissions), des mobilités (transports en commun et modes doux) et de la donnée publique (open data). L'objectif est clair : **passer d'une action municipale "annoncée" à une action municipale suivie, mesurée et améliorée**.



Pourquoi c'est utile et gagnant

Renouveler les relations entre élus·es, services et citoyen·nes, c'est d'abord **apaiser la vie démocratique pour la rendre plus utile**. Quand les règles du débat sont claires, que les minorités sont respectées, que l'information est accessible et que les citoyen·nes sont associé·es en amont, la confiance remonte et les tensions baissent. **Les décisions deviennent plus compréhensibles, les désaccords se traitent mieux, et l'action publique gagne en efficacité parce qu'elle s'appuie davantage sur l'expertise du terrain et des services**.

Évaluer l'action municipale sur le long terme, c'est **sortir des effets d'annonce et installer une culture du résultat**. Avec des observatoires pilotés par l'Assemblée citoyenne, des indicateurs co-construits et des résultats rendus publics, chacun·e peut suivre l'avancement des projets, mesurer l'impact réel des politiques et demander des corrections quand c'est nécessaire.

C'est gagnant pour toutes et tous : **une mairie plus transparente, des politiques plus justes et mieux ajustées, et une amélioration continue qui tient dans la durée, au-delà d'un mandat**.



Mot du colistier référent



Jérémie JACOB

Colistier OSE et référent du groupe de travail Démocratie

La démocratie est **l'affaire de toutes et tous, dans tous les quartiers d'Orléans**. Depuis 2020, nous nous sommes réunis·es régulièrement — habitant·es, militant·es, acteur·rices associatif·ves, professionnel·les, agent·es — pour travailler une conviction simple : la crise est aussi démocratique, et la réponse doit être locale, concrète et durable. **Nous avons croisé les constats du quotidien** (réunions, échanges de terrain, retours d'usager·es et d'associations) **avec des cadres et retours d'expérience éprouvés, pour éviter les “fausses bonnes idées” et construire des propositions utiles** : des lieux identifiés pour débattre et agir, des règles claires, une information accessible, et des contrepouvoirs réels.

Notre fil rouge, c'est **une démocratie réelle et permanente** : des **États généraux** pour fixer un cap partagé, une **Assemblée citoyenne** pour ouvrir la décision et installer de la transparence, un **budget participatif** repensé pour passer des intentions aux réalisations, et des observatoires pour mesurer, corriger et rendre des comptes. Parce qu'il n'y a pas de **démocratie vivante sans égalité réelle**, nous avons aussi placé au cœur du projet la lutte contre les **discriminations avec la création d'une délégation dédiée**. Également, nous avons insisté sur l'accès effectif aux droits : personne ne doit renoncer faute d'information, de temps, de confiance ou à cause de la fracture numérique.

Avec OSE, **nous voulons retisser le lien entre citoyen·nes, services et élu·es, assumer les désaccords sans violence, rechercher le consensus sans naïveté, et remettre l'intérêt général à sa place** : au-dessus des postures et des clientélismes. Notre ambition est **que chaque Orléanais·e se sente légitime**, écouté·e et capable d'agir, parce qu'une ville plus juste, plus transparente et plus participative est aussi une ville plus apaisée, plus efficace et plus solidaire.



Place Dunois